CONSEIL MUNICIPAL du 9 mars 2023

Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 janvier dernier. Voté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1 - Présentation et adoption du Compte Administratif 2022 de la commune.

Sont présentés les documents examinés par la Commission des Finances du 2 mars. Madame Rouzier-Toussain prend la présidence pour le vote du Compte Administratif, M. le Maire s'étant retiré pour le vote. (22 votants)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	COMPTE ADMINISTF	RATIF COMMUNE	2022				
DEPENSES							
O11 O12 65 66 67 O22 O42 O23	Charges à caractère général Personnel Autres charges Intérêts Charges exceptionnelles Dépenses imprévues Charges rattachées au 011 Dotations aux amortissements & provisions Transfert entre section	Inscrit au BP 2022 845 900,00 1 640 000,00 177 500,00 28 100,00 4 000,00 2 005,44 1 500,00 2 010 000,00	Réalisé au CA 2022 764 300,53 1 552 643,11 127 648,10 27 677,92 - - 5 680,40 58 027,00				
023	Total Dépenses de l'exercice	4 714 505,44	2 535 977,06				
	RECETTES						
OO2 O13 70 73 74 75 76 77 O42	Résultats antérieurs Remboursement sur personnel Produits des services Impôts & taxes Dotations, participations & subventions Produits des immeubles Produits financiers Produits exceptionnels divers Dotations aux amortissements & provisions	1 567 381,44 46 000,00 253 000,00 1 955 928,00 869 486,00 17 700,00 10,00 5 000,00 38 216,94	51 581,94 350 100,41 2 214 690,01 887 255,60 30 073,65 6,98 29 494,67 38 216,94				
	Total Recettes de l'exercice	4 714 505,44	3 601 420,20				

SECTION D'INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2022

		DEPENSES		
Op.	Intitulé	Inscrit BP 2022	Réalisé	RAR
O150	Aquisition matériels	159 090,00	150 013,23	8 500,00
O165	Orchestre à l'école	10 000,00	6 564,99	
O166	Éclairage public + autres réseaux	57 861,76	28 498,98	21 700,00
O169	Travaux bâtiments communaux	128 496,00	76 579,45	22 395,00
O170	Plaine des sports	-	-	
0172	Voirie communale	1 437 930,37	1 230 865,37	116 000,00
0173	Groupe scolaire	265 568,88	201 684,21	39 300,00
O175	Mairie	49 000,00	13 610,29	26 000,00
O180	Défense incendie	20 000,00	13 470,00	ŕ
O181	Médiathèque	7 800,00	7 201,00	400,00
O182	Bassin Jean Gilles	121 580,00		90 000,00
O187	Plan Local d'Urbanisme	40 591,36	16 134,00	24 000,00
O193	Acquisition patrimoine	1 630 000,00	30 000,00	,
O194	Centre technique municipal	7 100,00	2 050,82	
O199	Salles multi activités Les Vignes	17 500,00	17 168,64	
O202	Gestion des eaux de ruissellement	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-	
O206	Gestion des eaux de ruissellement	10 000,00	9 727,55	
Op. Fi	Déficit antérieur (001)	147 952,46	,	

Op. Fi O205 Op. Fi Op. Fi Op. Fi Op. Fi	Opération d'ordres SDEEG Convention Martillac/Cadaujac Remboursement Capital Emprunts Opérations pour compte de tiers Opérations patrimoniales Ecritures cessions immobilisations Dépenses imprévues Total Dépenses de l'exercice (D)	11 100,00 45 000,00 166 590,00 337 774,03 114 069,54 38 216,94 72 490,00 4 895 711,34	11 054,28 45 000,00 165 610,35 146 909,44 114 023,82 38 216,94	92 384,00 440 679,00
	Total Depenses de l'exercice (D)	RECETTES	2 024 000,00	440 07 3,00
		RECEITES		
Op. 0172 0173 0182 OPFI OPFI OPFI OPFI OPFI	Intitulé VOIRIE COMMUNALE GROUPE SCOLAIRE BASSIN JEAN GILLES FCTVA TAXE D'AMENAGEMENT AFFECTATIONS DE RESULTATS EXCEDENTS VIREMENTS DU FONCTIONNEMENT OP. COMPTE DE TIERS	Inscrit BP 2022 142 001,07 217 176,50 20 000,00 150 000,00 200 000,00 807 613,26 2 010 000,00 47 774,03	Réalisé 31 348,27 231 413,50 - 164 374,11 294 649,41 807 613,26	RAR 110 652,00
OPFI	Produits de cession	- 15 000,00	4.405.00	
OPFI OPFI	Dépôts et cautionnements Convention Martillac/Cadaujac	45 000,00	1 165,00 45 000,00	
Op. Fi	Opérations patrimoniales	114 069,54	114 023,82	
OPFI	Ecritures Opérations d'ordres	54 716,94	54 716,94	
OPFI	Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00	
OPFI	Ecritures emprut tracteur	102 360,00	102 360,00	
1 1 () 11	Total Recettes de l'exercice (R)	4 895 711,34	2 846 664,31	110 652,00

Voté à l'unanimité

2 – Adoption du Compte de Gestion.

Adoption du Compte de Gestion 2022 du Percepteur qui correspond au Compte Administratif de la commune. **Voté à l'unanimité**

3 - Affectation de résultats

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil le résultat de clôture 2022.

·		
Section de Fonctionnement		
Résultat de l'exercice	1 065 443,14	
Excédent reporté R 002	1 567 381,44	
Résultat de Clôture (a)	<i>2 632 824,5</i>	
Section d'Investissement		
Résultat de l'exercice	522 280,95	
Excédent reporté R 001		
Déficit reporté D 001	-147 952,46	
Résultat de Clôture à reporter au DOO1 (b)	374 328,49	
Restes à Réaliser en Section d'Investissement		
Dépenses engagées non mandatées	- 440 679,00	
Recettes restant à réaliser	110 652,00	
Solde des RAR ©	-330 027,00	
TRANSCRIPTION au BUDGET 2023		
Excédent investissement R 001	374 328,49	
En couverture du besoin réel de financement dégagé en	•	
section d'investissement R 1068 (b+c)	0	
Excédent reporté en section de fonctionnement R OO2 (a - (b+c))	2 632 824,58	

Voté à l'unanimité

4 - Modification de la Commission CCID

Il est nécessaire de mettre à jour la composition de la Commission CCID (Commission Communale des Impôts directs) avec l'ajout de Céline COSTA.

Voté à l'unanimité

5 - Modification de la Commission Vie Associative.

Il convient d'ajouter un membre supplémentaire à la composition de la Commission « Vie associative » : M. Sébastien BEAUCOTE.

Voté à l'unanimité

6 - Modification de la Charte Vie associative et avenant

Sur propositions de la Commission de la Vie Associative, il convient de valider la Charte de la Vie Associative et son avenant.

CONTRE:0

ABSTENTION: 3 (A.Sidaoui et pouvoir, M.Rouzier-Toussain)

POUR: 20

7 - Mise à jour du tableau de voirie communale : Allée des Mimosas

Après rétrocession de l'intégralité de la voie, il convient de mettre à jour le tableau de la voirie communale. **Voté à l'unanimité**

8 - Délivrances des CNI et passeports.

Sur proposition de la Préfecture, la Commune de Martillac peut mettre en place le dispositif de délivrance des "titres électroniques sécurisées" (TES), qui pourront désormais être réalisés en Mairie pour les Cartes Nationales d'Identité et les Passeports.

Voté à l'unanimité

9 - Institution de la demande de Déclaration Préalable pour les divisions foncières.

En application de l'article L115-3 du Code de l'Urbanisme il convient pour la Commune de mettre en place un dispositif de contrôle (Déclaration Préalable) des divisions foncières au sein des zones naturelles (N) et agricoles (A) afin de préserver des démembrements de propriété nuisant à la qualité des sites ou à la destination desdits secteurs.

Voté à l'unanimité

10 - Demande de subvention DSIL: panneaux photovoltaïques au groupe scolaire

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes. Au titre des "Grandes priorités thématiques d'investissement", les projets sur le développement écologique des territoires, la qualité du cadre de vie, la rénovation énergétique et le développement des énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments scolaires peuvent être présentés.

Voté à l'unanimité

11 - Piste mixte La Haille - La Morelle : fonds de concours CCM

Afin de réaliser les aménagements nécessaires pour permettre la liaison douce entre les quartiers de la Haille et de la Morelle, la Commune va entreprendre les travaux nécessaires sur la partie manquante, c'est-à-dire 700 mètres linéaires, sur 3 mètres de large. Une participation est demandée auprès de la CCM au titre du fonds de concours « pistes mixtes »

Voté à l'unanimité

Questions diverses.

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.